

Fiche projet - Contribution à la réduction de la pauvreté et à l'épanouissement des femmes agricultrices d'Adfa de façon durable (Bénin)



Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : janvier 2021

Date de fin : décembre 2023

Localité : Département Atlantique Littoral, Bénin

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Pays d'intervention : [Bénin](#)

Budget : --

Financeurs régionaux : [Région Occitanie](#)

Financeurs nationaux : Agence française de développement

Autres financeurs : Organisations professionnelles agricoles

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Croissance économique - Emploi](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Agriculteurs français et développement international - Occitanie

Type de structure : ASSOCIATIONS, Antenne d'association nationale

Adresse : Chemin de Borderouge, CRA Occitanie chez Jeunes Agriculteurs, 31320 Castanet Tolosan

Pays d'intervention : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, France, Madagascar

Représentant : Mme Evelyne Guilhem

Secteurs d'intervention : Agriculture - Souveraineté alimentaire, Croissance économique - Emploi, Éducation à la citoyenneté mondiale, Mobilité – Volontariat

Au Bénin, **les femmes sont particulièrement présentes dans le secteur de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles**. Ces activités participent fortement à la **sécurité alimentaire des familles**, approvisionnent les marchés urbains et participent à la **création de richesse du pays**.

Trop souvent encore, les femmes transforment, individuellement ou collectivement, avec des outils rudimentaires dans des conditions assez vétustes faute de pouvoir investir correctement dans leurs outils de travail. Cette situation impacte la santé des femmes qui compense physiquement l'utilisation d'outil peu adaptés ; elle limite également la rentabilité des activités de transformation, donc réduit d'une part les investissements que les femmes peuvent faire dans leur activité mais également le revenu qu'elles dégagent pour les dépenses de la famille comme la scolarisation des enfants, les dépenses de santé, etc.

Cette action s'inscrit dans la continuité du partenariat avec l'association régionale des femmes agricultrices de l'Atlantique Littoral, devenue en 2020, suite aux évolutions administratives béninoises, l'association départementale des femmes agricultrices de l'Atlantique.

En 2013, l'Afdi 65 a déposé un fonds de garantie de 7 500€ auprès de la Fédération des caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel (Fécécam) permettant l'octroi d'un volume de crédit de 15 000€ aux coopératives féminines d'Adfa Atl dans des conditions d'accès négociées pour les groupements féminins (baisse des taux d'intérêts, des garanties...). Les crédits permettent aux coopératives féminines de **se doter d'équipements de transformation de meilleure qualité pour améliorer la qualité et la quantité des produits transformés** (huile rouge palmiste, gari, fromage de soja, jus d'ananas, poisson séché ou fumé...) et de **fonds de roulement pour l'achat de la matière première**.

L'obtention de crédit par les coopératives féminines repose sur la dynamique de leurs membres, leur capacité à gérer leur activité de transformation, à monter les dossiers et à démontrer qu'elles seront en mesure de rembourser le crédit. Pour cela des formations sur les techniques de transformation, la rentabilité des activités, la gestion d'un crédit, l'hygiène des produits transformés, ont régulièrement été réalisées et suivies sur le terrain par l'animateur d'Adfa Atl.

Fin 2019, et depuis 2013, 28 crédits avaient été octroyés auprès de 20 coopératives agricoles pour un montant cumulé de 26 489€, bénéficiant directement à 286 personnes, dont une majorité de femmes. Les coopératives rencontrent encore peu de difficultés à écouler leurs productions de qualité : les prix de vente sont plus élevés que les mêmes produits plus traditionnels en raison de la qualité, et si Adfa Atl a initié quelques ventes groupées, elles restent encore minoritaires dans les schémas de commercialisation sans que les coopératives manifestent une nécessité à mieux s'organiser.

Début 2021, **un état des lieux des ateliers de transformation a été réalisé permettant de constater les améliorations à apporter.** Ces réhabilitations concernent principalement la réfection des toitures, le cimentage des espaces de transformation avec parfois des extensions et une réorganisation des ateliers.

Une attention particulière sera faite sur l'accompagnement des coopératives d'agricultrices à mettre en place des foyers améliorés qui présentent le double avantage d'économiser du bois et d'éviter aux femmes d'être dans une atmosphère enfumée dommageable pour la santé.

De façon globale ces réhabilitation visent :

- l'amélioration des conditions de travail des femmes (possibilité de s'abriter du soleil ou des intempéries)
- l'amélioration de la qualité des produits par un meilleur stockage des matières premières et un espace plus propre pour dérouler les différentes étapes de transformation.

Avec le soutien de

Contexte

Depuis 2003, Afdi 65 accompagne ARFA Atl- Littoral afin de développer ses services auprès des coopératives d'agricultrices. À partir de 2012, un fond de garantie placé à la Fédération des caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel (Fécécam) a permis à ARFA d'accompagner des coopératives d'agricultrices à accéder à des crédits pour s'équiper collectivement en matériel de transformation de produits agricoles. Des formations techniques ainsi que l'accompagnement d'un animateur permet aux coopératives de produire des produits transformés de qualité et mieux valorisés sur le marché.

Bien qu'existant depuis 2007 sur le territoire de l'ancienne région Béninoise Atlantique Littoral, ARFA a revu ses statuts et son fonctionnement en 2020 suite au changement administratif sur les départements au Bénin, ce qui lui a permis de passer à l'association départementale des femmes agricultrices de l'Atlantique (Adfa- Atl). C'est une structure organisée de femmes agricultrices, adhérant à l'association nationale des femmes agricultrice du Bénin, (Anaf-Bénin) et à la Fédération nationale des femmes agricultrices du Bénin (FENAFAB). Elle a pour objectif de **renforcer les capacités des coopératives d'agricultrices membres afin d'assurer l'autopromotion des femmes sur le plan économique et social.**

La bonne gouvernance interne des OP améliore la représentativité de leurs membres, la transparence de la gestion et l'inclusivité des femmes et des jeunes : appui aux OP pour l'amélioration de leur représentativité et l'inclusion des femmes et jeunes ; appui aux fonctions clés des OP pour une bonne gestion interne.

L'implication des OP dans la gouvernance des filières et des politiques et dans la dynamisation des territoires renforce la représentativité et la résilience de l'agriculture familiale : renforcement de la participation des OP pour améliorer la gouvernance des filières, des territoires et des politiques ; concertation pluri-acteurs et implication dans des dispositifs d'anticipation des crises ; actions pour que les OP se saisissent des opportunités offertes par les transitions pour créer de la valeur ajoutée et des emplois durables au niveau démographique, écologique, territoriales et économiques

Publics concernés

Les membres des coopératives d'Agricultrices, membres des Acfa et d'Adfa Atl, soit **28 coopératives d'agricultrices** actives fin 2020, regroupant **257 femmes et 79 hommes**.

Fin 2023, Adfa Atl a prévu de doubler sa base adhérente à 42 coopératives d'agricultrices.

Partenaires locaux

- UDP
- Fécécam
- FUPRO

Objectifs du projet

Les objectifs :

- renforcer les capacités organisationnelles et la gouvernance de l'ADFA et des ACFA ;
- améliorer la transformation et la commercialisation de produits de qualité par le coopératives d'agricultrices
- permettre la reconnaissance et la visibilité de l'Adfa sur son territoire
- poursuivre l'équipement des coopératives agricoles via le service d'accès au crédit

Activités

- Formation
- visites d'échange
- plan d'affaires
- plan stratégique
- activités rémunératrices
- accompagnement

Résultats

R1 – Les capacités organisationnelles et de planification des responsables d'Adfa, Acfa et coopératives d'agricultrices sont renforcées

R2 – La gouvernance de l'Adfa et des Acfa s'est améliorée

R3 – La collaboration avec les autres acteurs de l'environnement s'est renforcée

R4 – Les coopératives d'agricultrices sont redynamisées et fonctionnent de façon durable

R5 – L'Adfa fournit à ses membres des outils, informations et méthodes pour l'écoulement de leurs produits

R6 – Les coopératives sont dotées d'équipement et de matériels pour la production, la transformation, le stockage la commercialisation et le conditionnement des produits

R7 – Une valeur ajoutée est constamment recherchée pour les produits des coopératives d'agricultrices

R8 – La visibilité et la reconnaissance de l'Adfa est améliorée

R9 – Le Leadership est renforcé au niveau de l'Adfa